

CHECKLIST DES DÉMARCHES À L'ARRIVÉE

Vous arrivez en France en tant que nouvel étudiant de l'Université Grenoble Alpes ?
Retrouvez ici 10 étapes à effectuer pour bien vous installer, et ainsi profiter de votre séjour !

☐ ACCÉDER À INTERNET À MON ARRIVÉE

Wi-Fi accessible dans les aéroports, cafés, en centre-ville, restaurants et résidences universitaires...
Cartes sim prépayées vendues dans les bureaux de poste et de tabac.

☐ ME LOGER

- Signer mon contrat de location (bail) en 2 exemplaires.
- Souscrire mon assurance habitation auprès d'une mutuelle étudiante, d'une banque, ou d'une compagnie d'assurance.
- Effectuer l'état des lieux d'entrée et récupérer mes clefs.

☐ OUVRIR MON COMPTE EN BANQUE

- Vérifier si ma banque dans mon pays d'origine n'a pas un partenariat avec une banque française.
- Constituer mon dossier d'ouverture de compte : pièce d'identité, justificatif de domicile, et justificatif de mon statut d'étudiant si je suis déjà inscrit.
- Choisir ma banque et prendre rendez-vous en agence pour l'ouverture de compte.

☐ SOUSCRIRE MES CONTRATS D'EAU, D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET INTERNET

- Choisir mes fournisseurs d'électricité, d'eau, gaz (si besoin).
- Choisir mon fournisseur d'accès à internet.

À savoir : la plupart des résidences étudiantes incluent déjà ces charges dans le loyer. Renseignez-vous auprès de la résidence.

☐ SOUSCRIRE UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

- Vérifier que mon assurance habitation n'inclut pas déjà une assurance responsabilité civile vie privée.
Sinon, souscrire mon assurance auprès d'une mutuelle étudiante, d'une banque, ou d'une compagnie d'assurance.
- Imprimer mon attestation : elle peut être demandée pour mon inscription administrative à l'université.

☐ M'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ

- Si je suis concerné, m'acquitter de la CVEC, et télécharger mon attestation : www.campusfrance.org > S'organiser > CVEC
- Finaliser mon **inscription administrative** dans le service de scolarité de ma composante, faculté ou école.
- Régler les frais d'inscription si je suis concerné, et recevoir ma carte d'étudiant.
- Effectuer mon **inscription pédagogique** (choix des cours, des options...).

☐ M'AFFILIER À L'ASSURANCE MALADIE (SÉCURITÉ SOCIALE)

- Vérifier sur <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/> si je suis concerné.
Si c'est le cas, je suis la procédure d'inscription, et j'obtiens mon attestation de droits provisoire à l'assurance maladie.
- Compléter mon dossier pour pouvoir obtenir plus tard ma carte Vitale.

☐ SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

L'assurance maladie ne couvre pas la totalité des frais médicaux.
Pour être mieux remboursé, souscrire une complémentaire santé auprès d'une compagnie d'assurance, telle que les mutuelles étudiantes.

À savoir : Si je suis inscrit à l'assurance maladie française et que mes ressources sont limitées, je peux faire une demande de « Complémentaire Santé Solidaire » auprès de la CPAM.

☐ FAIRE MA DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT CAF

Si je séjourne plus de 3 mois en France, je peux demander une aide financière pour le paiement de mon loyer auprès de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dès mon installation dans le logement.
international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/ > Logement > Aide au logement CAF
www.caf.fr/

☐ VALIDER MON VISA OU DEMANDER UN TITRE DE SÉJOUR

Suivre la procédure qui correspond à mon type de visa : international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/ > Visas et titres de séjour.

À savoir : Cette démarche doit être effectuée dans les 3 mois suivant mon arrivée.

POUR EN SAVOIR +

Consultez le portail international de l'UGA
> international.univ-grenoble-alpes.fr/votre-sejour-a-l-uga/
Rubrique Les étapes de votre séjour

BESOIN D'AIDE ?

Contactez l'International Students & Scholars Office (ISSO)
À Grenoble : isso@univ-grenoble-alpes.fr
À Valence : isso-valence@univ-grenoble-alpes.fr